



*Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le Ministère de la jeunesse et des Sports*

Comité Régional des Hauts de France

COMITE DE LA SOMME

Maison des Sports, Bâtiment B
2 rue Lescouvé, 80000 Amiens

E-Mail : cd80@petanque.fr

Site du comité : <https://comite-de-la-somme-3.e-monsite.com/>



Compte rendu de la réunion du Comité de la Somme du 09 août 2024

Présents : Dany TONNEAU, Maryse MALLET, Bernard PRUVOT, Marc HEDOUIN, Yves DECAIX, Vincent DE BENEDITTIS, Dany RAMETTE, Claude DEGRY, Mickaël MALHERBE, Pascale CONSEIL, David WARO

Absents excusés : Cyril VASSEUR, Maxime PARLAKYILDIZ, Philippe MALLET, Pascal DUROT, Hubert SANTY, Sébastien LALLOT, Bertrand DOUAY

A) Approbation du compte-rendu du 17 mai 2024

Rectificatif : pour la coupe de France, les clubs sortant du département sont Asptt Amiens, Abbeville et Oisemont. Mers est qualifié en coupe de France de Jeu Provençal

B) Point sur les licences

Actuellement 1685 licences, la croissance se poursuit.

C) Point sur les championnats régionaux

Triste saison pour la Somme, seule la triplète promotion a remporté le titre de champion régional

D) Point sur les championnats nationaux

Même constatation, les années se suivent mais ne se ressemblent pas.

En 2024, ce sont les poules les plus fortes puisque seules trois équipes en sont sorties.

Il s'agit des triplètes mixte et doublette féminine qui perdent en 1/16 et de la triplète féminine en 1/32.

Espérons que les trois derniers championnats apportent plus de satisfaction.

E) Coupe de France

En finale de la coupe de la Somme, Fienvillers-Doullens a vaincu Friville.

En Coupe de France Jeu Provençal, Mers a passé le premier tour et affrontera Burbure lors de la prochaine journée.

F) Championnats des clubs

Le problème d'organisation lié au manque de terrain persiste et devient crucial.

Il n'y a toujours aucun club pour accueillir ces championnats les 2^{ème} et 3^{ème} journées dans le secteur maritime. Il en est de même pour les CDC vétérans.

Trois solutions sont possibles :

- Un club dispose d'environ 70 terrains et reçoit la totalité du CDC maritime sur une journée
- Deux clubs disposent de 30 à 35 terrains et reçoivent chacun la moitié du CDC maritime sur une journée. (idem Béthencourt et Ault en 2023)
- Un club dispose d'environ 35 terrains et reçoit les CDC open et féminin du secteur maritime sur deux journées pleines successives.

Si aucune solution n'est trouvée, le CDC sera annulé dans le secteur maritime

Par ailleurs, suite au désistement de Fressenneville, un autre appel est lancé pour l'organisation de la finale (environ 30 terrains).

G) Jeunes

Rappelons que les équipes « jeunes » qualifiées pour les championnats de France le sont au titre de la région des Hauts-de-France.

H) Site du CD80

RAS

I) Questions diverses

1- Pour les joueurs(ses) qualifiés(ées) à un championnat de France, est-il possible que le coach prévoit un second maillot en cas de qualification pour le deuxième jour ?

Réponse : Le prochain comité réfléchira à cette éventualité.

2- Les dossiers d'inscription au trophée des villes ont été envoyés aux clubs demandeurs.

3- La subvention de 600€ au club de Montdidier pour l'organisation du national jeune a été reconduite en 2024.

4- Une subvention de 1200€ est accordée au club de l'Asptt Amiens pour l'organisation de son national, le seul de la région des Hauts-de-France.

5- A toutes fins utiles, seul le calendrier en ligne sur le site du CD80 fait foi quant à l'organisation des concours. Toutes les autres publications (notamment Calendrier Pétanque) sont sous la responsabilité de leurs rédacteurs et ne sont pas toujours fiables.

6- Les réunions d'élaboration du calendrier 2025 auront lieu à Mers, le vendredi 11 octobre à 18H, et à la maison des sports, le samedi 12 octobre à 10H. (n'oubliez pas de postuler pour les championnats, CDC ou CdF au préalable à l'aide des imprimés joint au présent compte-rendu)

7- Suite aux renouvellements des CD, CR et de la fédération en 2024, les AG électives des clubs doivent avoir lieu avant le 10 novembre

Prochaine réunion : Vendredi 20 septembre 2024 à 18h00

Le secrétaire
Bernard PRUVOT